



*Après le rendez-vous du 20 juin, le Ministère doit donner une issue favorable aux revendications des aides-soignants et auxiliaires de puériculture. Pour cela, c'est l'ensemble des agents concernés qui doit se mobiliser.*

## **Aides-soignants, auxiliaires de puériculture: repreons le combat!!**

La Fédération Sud Santé-Sociaux, reçue au Ministère de la Santé le 20 juin, a porté les revendications des professions aides-soignants et auxiliaires de puériculture :

- un diplôme d'Etat :
- un décret définissant un rôle propre :
- les revalorisations salariales:

Quelques petites avancées semblent se dessiner :

- sur l'attribution d'un DE. (possibilité pour l'automne, d'après le Ministère)
- Sur la mise en œuvre d'une étude technique portant sur le projet de décret relatif aux actes professionnels remis par Sud , qui devrait être réalisée pour la fin septembre.

### **MAIS attention : RIEN N'EST GAGNE !**

- Pour le Ministère, les revalorisations s'inscrivent dans le cadre des négociations actuelles de la fonction publique. **Vu ce qui est annoncé, le compte n'y sera pas !**
- La création possible d'un ordre infirmier risque de paralyser toute reconnaissance de nos compétences.

Seule la détermination et la mobilisation réelle de tous permettra l'obtention de nos revendications légitimes.

### **MONTRONS NOTRE RAS LE BOL :**

- en continuant de signer les pétitions
- en préparant une grande mobilisation pour fin septembre-début octobre.

**Il est temps que nos professions, indispensables au fonctionnement des établissements, sortent de l'ombre, affirment leur volonté d'être reconnues à part entière et montrent leur force !**



**RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE  
POUR  
LES AIDES SOIGNANTS-ES  
ET  
LES AUXILIAIRES DE  
PUERICULTURE**

Nous, soussigné( e)s, exigeons :

- **un diplôme d’Etat**
- **un décret** déterminant sans ambiguïté un rôle propre et les actes professionnels
- **une revalorisation salariale** en lien avec nos responsabilités.

NOM	Prénom	Profession	Etablissement Ville	Signature

Cette pétition sera remise au Ministère lors d’un rendez-vous en septembre .